

Les sociétés qui fabriquent des engrais au Canada déversent leur production excédentaire sur le marché américain, à des prix réduits. Les agriculteurs qui ont la chance de vivre à proximité de la frontière peuvent généralement se procurer des engrais à des prix moins élevés auprès de leurs collègues américains qu'auprès des sources d'approvisionnement canadiennes. Nous croyons que cela est une situation qu'il faut corriger (Jack Penner, président, *Keystone Agricultural Producers, Inc.*, Fascicule 17:7, le 31 mars 1987).

LA FIXATION DES PRIX DES ENGRAIS

A. Compétitivité des prix des engrais canadiens

Au cours des audiences du Comité, on a beaucoup parlé des divers facteurs qui influent sur les prix des engrais au Canada. Ceux-ci ont doublé entre 1974 et 1981, pendant les deux chocs pétroliers, mais ils ont généralement diminué depuis 1981, si l'on excepte une brève remontée survenue en 1984 (Diagramme 5.1). Ils sont actuellement inférieurs de 16 % au sommet atteint en 1981. Selon les témoignages présentés, les taxes frappant les sources d'énergie servant à la fabrication des engrais entreraient dans les coûts de production des céréaliculteurs. On a suggéré d'abolir ou de réduire toutes les taxes sur l'énergie. Certains pensent en outre que la déréglementation du marché du gaz naturel devrait entraîner des réductions appréciables des prix des engrais.

Les prix des engrais dépendent du jeu de l'offre et de la demande au niveau international. Comme n'importe quel autre produit, les engrais se vendent au prix que l'on peut obtenir sur un marché donné compte tenu des forces de la concurrence. Les informations recueillies au cours des audiences ont confirmé que le Canada jouait un rôle mineur sur le marché des engrais, sauf en ce qui concerne la production de potasse : il produit en effet environ 30 % des approvisionnements mondiaux en potasse. À titre de grand producteur de potasse de qualité, le Canada est en mesure de dicter le prix de ce produit. Extraite en Saskatchewan, la potasse est expédiée vers les marchés du Canada, des États-Unis et d'outre-mer. Le Canada ayant un coût unitaire inférieur à celui de ses concurrents américains, il alimente actuellement 85 % du marché américain. Sa forte position concurrentielle à cet égard a des répercussions sur la potasse entrant aux États-Unis; il en est question à la section C. On observe actuellement un excédent de potasse sur les marchés mondiaux.

Le Canada ne possède aucune source rentable de phosphate, deuxième engrais en importance. Pour les producteurs canadiens de phosphate, il est actuellement plus économique d'importer le produit fini de Floride et de Caroline du Nord, sources de phosphate nord-américaines, que de le traiter ici. Les temps sont difficiles pour ce secteur de l'industrie des engrais; trois usines de phosphate établies dans l'Est et deux dans l'Ouest ont fermé au cours des trois dernières années. D'après un porte-parole de l'Institut canadien des engrais, les frais de transport sont tels que les petits producteurs canadiens sont incapables de soutenir la concurrence des grands producteurs intégrés de la Floride et de la Caroline du Nord.